



INFORMATIONS VERNIER

ÉDITÉ PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

AVRIL 1992

MÉRITE MUNICIPAL VERNIOLAN

Le jeudi 20 février dernier s'est déroulée à la Salle communale de Vernier-Place la remise officielle du 5ème «MÉRITE MUNICIPAL VERNIOLAN» pour l'année 1991, en présence du Conseil administratif in corpore, de M. Georges BAECHLER, Président du Conseil municipal, de conseillers municipaux, de nombreux présidents des sociétés locales et des parents et amis des lauréats.

Présidant la partie officielle de cette manifestation de reconnaissance, M. André CHILLIER, Maire, a donné lecture du palmarès et remercié les lauréats pour leur activité et leur dévouement.

La Fanfare municipale de Vernier, dirigée par M. Laurent DEMARCHI, qui, cette année à nouveau, avait présenté un candidat, a animé musicalement cette cérémonie, tandis qu'une des lauréates, Mlle CHATELLEN AZ, a présenté un bref échantillon de son talent.



De gauche à droite:

M. P. MAGNIN, Président du Budokan; Mme J. VINCENT, Mlle G. CHATELLEN AZ et M. Pierre PITTARD

LAURÉATS 1991

Madame Jacqueline Rose Marie VINCENT née GENEVAY

*Présentée par un groupe de voisins et un groupe de malades
de l'Hôpital Beau-Séjour*

Née le 19 septembre 1934. Domiciliée à Vernier, route de Peney 42B. Mariée le 24 juillet 1956, à Vernier, à Georges VINCENT (1931).

Ne voulant laisser son époux, atteint de sclérose en plaques, à la charge de la communauté, dans un milieu anonyme, elle l'entoure avec courage et dévouement.

Parallèlement, elle utilise ses moments de répit pour des visites à des malades ou à des personnes âgées, leur apportant aide, soins, joie et réconfort.

Lors de l'hospitalisation de son époux à l'Hôpital Beau-Séjour, Madame J. VINCENT a, là aussi, été disponible, avec sourire et gentillesse, pour chaque malade, prenant de leurs nouvelles, les aidant à manger, à se changer, faisant leurs courses, etc., devenant ainsi une aide bienvenue, même pour le personnel soignant.

★ ★ ★

Monsieur Pierre PITTARD

Présenté par l'Association des intérêts de Vernier et la Fanfare municipale de Vernier

Né le 17 mai 1910, domicilié à Vernier, chemin Champ-Prévost 6.

Originaire de Jussy, né à Genève, il est considéré par les Verniolans comme un des leurs, puisque c'est en 1928 qu'il vient habiter Châtelaine, puis la partie verniolane de Cointrin, avant de se fixer au village au moment de son mariage avec Mademoiselle Simone BRON, fille d'un ancien maire de Vernier.

Professionnellement, après un stage à la Justice de Paix, puis au Service des automobiles, il est appelé au poste de secrétaire-adjoint au Département de justice et police. Il collabore ensuite à l'Office cantonal de l'économie de guerre (sous-directeur) et, en 1944, en qualité de directeur du Bureau de l'habitant. En 1952, il quitte le service de l'Etat pour devenir secrétaire général des Services Industriels.

Monsieur Pierre PITTARD, attaché à sa commune de Vernier et à son histoire, ayant constaté que les «Notices historiques sur Vernier et le Pays de Gex» rédigées par feu Henri GOLAY, maire, publiées en 1931, s'arrêtaient en 1921, décide d'écrire un complément à l'œuvre de son prédécesseur.

Après quelques années d'un labeur acharné, il a rassemblé une documentation telle qu'elle lui a permis non pas de compléter l'œuvre d'Henri GOLAY mais d'écrire une œuvre nouvelle qui a été éditée en 1975.

Mais, depuis, il a profité de sa profonde connaissance de l'histoire verniolane pour apporter son aide précieuse à la réalisation de notices historiques, comme par exemple la plaquette du 150^e anniversaire de la Chapelle protestante de Vernier et celle du 100^e anniversaire du Corps des sauveteurs auxiliaires, Corps dont il a fait partie avec le grade de brigadier.

Rappelons également brièvement l'engagement politique de Monsieur Pierre PITTARD.

Il entre au Conseil municipal de Vernier, à l'âge de 36 ans, en 1946, et siège jusqu'en 1951, année où il fait son entrée au Conseil administratif en remplacement de Monsieur Lucien DUFOUR, et restera conseiller administratif (dont 6 fois maire) jusqu'en 1967. Elu député au Grand Conseil en 1957, il en deviendra le 81^{ème} président le 8 janvier 1971 (année où il abandonne son mandat).

★ ★ ★

BUDOKAN VERNIER JUDO CLUB - Président: Monsieur Pierre MAGNIN

Présenté par lui-même

Fondé en 1953, sous le nom de Kai-do-Kei, le club devient BUDOKAN GENÈVE en 1959, avec sa salle à la rue du Tir. S'installant dans les locaux du Centre sportif du Lignon, il devient en 1971 le BUDOKAN VERNIER, œuvrant ainsi depuis 20 ans bénévolement au service du sport pour les habitants de la commune, les jeunes plus spécialement.

Le club compte actuellement environ 150 membres et l'enseignement comprend 9 cours de judo, de débutants à avancés et de 6 à 77 ans, ainsi qu'un cours de Fitness (condition physique) et un cours de self-défense.

Lors des diverses compétitions en 1991, les membres du club ont remporté 5 titres de champion genevois et un total de 12 médailles.

L'équipe fanion a réussi sa promotion, à la fin de la saison 1991, de 1^{re} ligue en Ligue nationale B.

Mademoiselle Gabrielle CHATELLENAZ

Présentée par la Fédération suisse de gymnastique Avanchet



Née le 18 mars 1970. Domiciliée avenue du Lignon 61.

Membre de la section d'Avanchet de la Fédération suisse de gymnastique, Mademoiselle Gabrielle CHATELLENAZ a été, lors de la Fête fédérale de gymnastique 1991 à Lucerne, la seule genevoise à remporter une médaille d'or, en test 3 gymnastique rythmique.

Mais cette médaille n'est pas le fruit d'un hasard, mais bien le résultat du travail, de la persévérance et d'efforts durant de nombreux mois, récompensé par des titres dont nous vous présentons le palmarès pour la saison 1990-1991:

Championnat valaisan	Médaille d'or
Journées genevoises	Médaille d'or
Championnat genevois	Médaille d'or
Championnat suisse	Médaille d'or

AVIS COMMUNAUX



ADMINISTRATION MUNICIPALE

FÊTES DE PÂQUES

Les bureaux et chantiers de l'administration municipale seront fermés du

JEUDI 16 avril dès 16h30

au

LUNDI 20 avril inclus.

Réouverture:

MARDI 21 avril à 9 heures.

SERVICE DE LA VOIRIE

La levée des ordures ménagères s'effectuera de la manière suivante:

Vendredi-Saint **17 avril**, tournée **SUPPRIMÉE**.
et **REPORTÉE** au **SAMEDI 18 avril**.

Lundi de Pâques **20 avril**, tournée **SUPPRIMÉE**
est **REPORTÉE** au **MARDI 21 avril**.

N.B.: La tournée du Lundi de Pentecôte (**8 juin**)
est **REPORTÉE** au **MARDI 9 juin**.

BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques des Avanchets, de Châtelaine et de Vernier seront fermées du **vendredi 17 avril** au **vendredi 24 avril inclus**

RÉOUVERTURE:

Les Avanchets - Centre commercial
Lundi 27 avril - Selon l'horaire habituel:
Lundi 16h-20h / Jeudi 9h-12h - 15h-18h

Châtelaine

83A, avenue de Châtelaine (à côté de la Ludothèque)
Lundi 27 avril - Selon l'horaire habituel:
lundi 16h-19h / Mardi 15h-18h / Jeudi 16h-20h

Vernier - Villa Chauvet-Lullin

Mardi 28 avril - Selon l'horaire habituel:
Mardi 16h-20h / Mercredi 15h-18h / Jeudi 9h-12h

NOUVELLE NUMÉROTATION TÉLÉPHONIQUE

Dès **AVRIL 1992**, tous les numéros commençant par 2 - 4 et 6 doivent être précédés du chiffre 3.



POUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

NOUVEAUX NUMÉROS

Depuis le 27 mars, avec la mise en service de la nouvelle centrale téléphonique, des nouveaux numéros ont été attribués à l'administration municipale, dont les différents services peuvent maintenant être atteints directement, notamment:

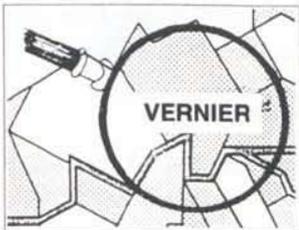
MAIRIE	Tél. 306 06 06
BÂTIMENTS - GÉNIE CIVIL	Tél. 306 06 66
LOCATIONS - CULTURE	Tél. 306 06 86
CENTRE VOIRIE - TPV	Tél. 306 07 67
SERVICE DES SPORTS	Tél. 796 62 96
ETAT CIVIL	Tél. 306 06 26

UNE NOUVELLE VOIX A LA MAIRIE

Entrée dans l'administration municipale en janvier 1973, Mme Carmen BARESI était la voix aux intonations ensoleillées de notre administration. Après 19 ans de service à la centrale téléphonique, elle a fait valoir ses droits à la retraite.

Ainsi, avec le changement des numéros de téléphone, changement également de voix (...et d'accent) avec celle de Mme Jacqueline WITH, entrée en fonction à la Mairie le 16 mars dernier.



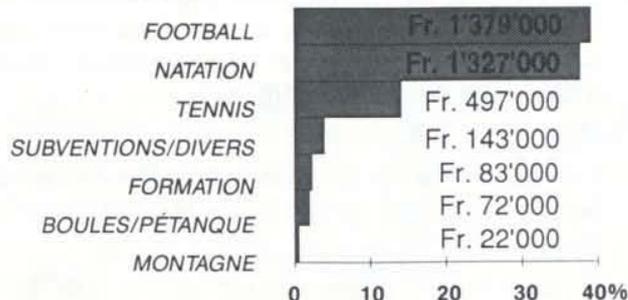


SAVOIR... PARTICIPER



LES SPORTS (dépenses nettes) au budget communal 1992

Total Fr. 3 523 000 (8,4% du budget)



N.B. Ces chiffres comprennent notamment les dépenses de personnel et d'entretien, ainsi que les amortissements et les frais d'administration.

Ne sont pas compris les frais découlant de la simple mise à disposition de locaux.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 novembre 1991

En début de séance, présidée par M. Georges BAECHLER, prestation de serment de M. Olivier JUNG (Ecologiste) en remplacement de M. Gregory RODUIT, démissionnaire, et de Mme Michèle ARMAN-TRADING, (PDT) en remplacement de M. Matthias BUTIKOFER, démissionnaire.

Les conseillers municipaux ont ensuite pris les délibérations suivantes:

- Préavis favorable au projet de plan localisé de quartier prévoyant la construction d'un immeuble locatif avec activités commerciales et administratives à l'avenue de Châteline.
- Ouverture d'un crédit de Fr. 347 000.— en vue du remplacement du central téléphonique de l'administration par une installation répondant aux nécessités actuelles et futures.
- Approbation du budget de fonctionnement 1992 pour un montant de Fr. 50 124 215.— aux charges et Fr. 50 161 215.— aux revenus, l'excédent de recettes présumé s'élevant à Fr. 37 000.—.
- Fixation du taux du centime additionnel pour 1992 à 50 centimes.
- Autorisation au Conseil administratif à emprunter en 1992 jusqu'à Fr. 2 894 175.— pour couvrir les investissements du patrimoine administratif.
- Fixation des indemnités aux conseillers administratifs pour la période 1992-1995.

Séance du mardi 17 décembre 1991

Dernière séance de l'année présidée par M. Georges BAECHLER au cours de laquelle les conseillers municipaux ont pris notamment les délibérations suivantes:

Ouverture d'un crédit complémentaire de Fr. 27 086,60 pour couvrir les frais d'aménagement de la Place de Châteline.

— Ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de Fr. 7 767,95 pour couvrir le dépassement des frais d'étude du plan d'aménagement de Châteline.

— Préavis favorable au projet de modification des zones de construction en vue de la création d'une zone de développement industriel et artisanal au lieu-dit Bel-Ebat (chemin de la Croisette/route du Nant-d'Avril) à Vernier, sous conditions que les industries présentes et futures soient non bruyantes et non polluantes.

— Acceptation du principe d'une étude en vue de faciliter les formalités d'indemnisation des propriétaires dont les immeubles sont soumis au régime des zones NNI de l'aéroport et d'ouvrir, à cet effet, un crédit de Fr. 100 000.—.

— Ouverture d'un crédit de Fr. 60 000.— pour la réfection partielle de l'étanchéité des toitures de la piscine municipale du Lignon.

— Ouverture d'un crédit de Fr. 90 000.— pour la réfection partielle des courts 3, 4, 5 et 6 au Centre sportif d'Aire.

— Ouverture d'un crédit de Fr. 180 000.— pour la réfection des courts 7, 8 et 9 au Centre de tennis de Vernier.

Séance du mardi 4 février 1992

Première séance de l'année 1992, présidée par M. Georges BAECHLER, au début de laquelle M. Roland MORET (Socialiste) prête serment, en remplacement de M. Pierre-Alain MAGGI, démissionnaire.

Les conseillers municipaux, vu le rapport de la Commission du génie civil et de l'urbanisme, donnent un

préavis favorable au projet de plan localisé de quartier pour la construction de trois immeubles locatifs et commerciaux, à l'angle des routes d'Aïre et du Bois-des-Frères, avec les conditions suivantes:

- Mesures antibruit afin de protéger les habitants contre le bruit du trafic des routes voisines.
- Conservation de l'accès actuel avec installation de feux de signalisation pour la sortie des véhicules, synchronisés avec ceux du carrefour route d'Aïre/route du Bois-des-Frères.
- Maintien du restaurant.
- Inverser la situation des places de stationnement et les disposer dans l'angle Nord-Est de la zone de détente.

A huis-clos: Naturalisations de Mme Rose TONELLO

(France) et MM. Francis-Charles CORDOBA (France), Bruno KUDLA (Pologne) et Maurizio NEGRO (Italie).

Séance du mardi 4 mars 1992

Au cours de cette séance, présidée par M. Georges BAECHLER, le législatif verniolan a pris les délibérations suivantes:

- Désignation des 166 jurés des tribunaux pour l'année 1993.
- Incorporation au domaine public communal d'une partie des chemins des Coquelicots et Blandonnet à Vernier.
- Préavis favorable au projet de plan localisé de quartier prévoyant un immeuble locatif et commercial au chemin de l'Usine-à-gaz.

SAISON 1992

la piscine du Lignon sera ouverte au public du **jeudi 14 mai** au **dimanche 13 septembre**

avec l'horaire suivant:

LUNDI dès 11 heures,

sauf LUNDI 8 JUIN - Pentecôte)

Ouverture: **09h30**

Fermeture: **19h30**

Heure limite de sortie: **20h00**

PISCINE DE VERNIER



TENNIS D'AÏRE



La reprise des activités au centre de tennis d'Aïre a débuté le **jeudi 26 mars 1992**.

Les conditions de réservation et de location restent inchangées.

La saison 1992 s'achèvera le **dimanche 25 octobre**.

Renseignements: tél. **796 21 98**.

ÉCOLE DE TENNIS

L'école de tennis du jeudi pour les jeunes de 8 à 16 ans reprendra son activité le **jeudi 30 avril 1992**.

Renseignements et inscriptions au centre de tennis d'Aïre, tél. **796 21 98**.

★

COURS DE TENNIS - Adultes

Renseignements et inscriptions au centre de tennis d'Aïre dès le **jeudi 26 mars 1992**, tél. **796 21 98**.

A VOUS DE JOUER

Rubrique nouvelle de notre bulletin à disposition de la population où seront publiés:

- les lettres de nos habitants s'exprimant sur un sujet d'ordre général (avec vos remarques, suggestions, critiques, opinions, etc.)

- les récits, les relations de faits ou d'anecdotes du présent ou du passé (illustrations à l'appui bienvenues)
- les caricatures, dessins, blagues, concernant des événements, des personnages, etc. en relation avec la commune.

La rédaction se réserve cependant le droit de raccourcir les textes, de ne pas publier ceux avec des attaques personnelles, injurieuses ou manifestement contraire à la vérité.

Le contenu des textes publiés n'engage nullement la responsabilité de l'administration municipale.

CAPTEURS D'ÉNERGIE SOLAIRE

En approuvant le projet communal 1992, le Conseil municipal a accepté les montants relatifs à l'installation de capteurs d'énergie solaire sur 4 emplacements sportifs.

L'expérience réalisée aux tennis d'Aire depuis 1986 s'étant révélée positive, des équipements analogues ont donc été prévus sur les stades de Vernier et d'Aire, aux tennis de Vernier et à la piscine du Lignon.

La pose de ces capteurs d'énergie solaire, fournis par la maison CUENOTHERM SA et raccordés par le personnel du service des sports, est terminée depuis quelques jours (nos photos).



L'énergie solaire captée à l'intérieur des tubes est acheminée vers les chaufferies par un fluide caloporteur et contribue au préchauffage de l'eau, jusqu'à 95 degrés, ce qui permet d'économiser les énergies habituellement utilisées pour la production d'eau chaude.

Ce système se justifie particulièrement dans les lieux où une forte consommation d'eau chaude coïncide avec un fort ensoleillement. C'est notamment le cas pour les douches dans les locaux sportifs, d'où le choix des emplacements susmentionnés.



Le but de l'opération n'est pas de réaliser un gain financier, bien que cela puisse ultérieurement se produire en cas de hausse des énergies traditionnelles.



Le but recherché est avant tout de participer aux économies d'énergies non renouvelables et à la protection de l'environnement. La commune de Vernier se devait d'apporter sa contribution dans ce domaine.

PLANTATION D'UN ARBRE DANS LE PARC CHAUVET-LULLIN

Connaissez-vous le parc de la Maison communale Chauvet-Lullin à la rue du Village à Vernier? Non! C'est dommage, il s'agit d'un magnifique parc public dans lequel il fait vraiment bon s'y promener. Un sentier en gravier permet un cheminement en tout temps face à un splendide panorama de la campagne genevoise avec le Salève et les Alpes en toile de fond. Suivant l'âge les enfants peuvent jouer, sans danger, dans l'un des emplacements aménagés de toboggans, balançoires ou engins à grimper.

Un cèdre (*Calocedrus panaché*) offert par la Commission de dendrologie de la Société genevoise d'horticulture a été planté, le 20 mars 1992, dans ce magnifique parc.

L'emplacement avait été préparé par le Service des parcs de notre commune. Vers 10 heures, sous un soleil radieux, Monsieur André CHILLIER, Maire et Monsieur André JOLY, président de l'Association de dendrologie ont empoigné chacun une pelle et planté cet arbre en bordure du parc où il pourra atteindre sa taille adulte sans gêner au dégagement de la vue.

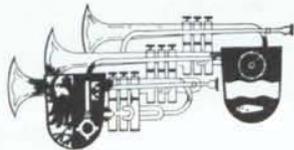
Comme il se doit, une petite verrée a étanché la soif de chacun et permis à notre Maire de remercier simplement, mais en toute sincérité, le président et les mem-



bres de l'Association pour cette action de plantation d'arbres qui s'étend sur plusieurs communes. Il termine la partie officielle en souhaitant une longue vie à ce «nouvel habitant».

LA VIE DES SOCIÉTÉS

fanfare
municipale
de
vernier



La FANFARE MUNICIPALE DE VERNIER — qui a fêté en 1990 son centenaire — lance un appel aux musiciennes et musiciens — les jeunes sont également concernés —: **ELLE A BESOIN DE VOUS.**

La Fanfare prend également en charge — avec des professeurs diplômés — des élèves musiciens.

Elle met à disposition les instruments.

Répétition tous les lundis à 20h30, dans le complexe «Les Tattes», angle route de Vernier et chemin de Poussy (sous le Restaurant «LES TATTES»).

Pour tout contact: Fanfare municipale de Vernier, case postale 601, 1214 Vernier ou auprès du Président, M. Georges BAECHLER, tél. 341 12 73 ou 341 31 78.

L'ÉCHO DE VERNIER,
sous la direction de M. G. Guignard,
vous invite

Vendredi 22 mai 1992
à 20h30

à l'Eglise catholique du Lignon

à un **CONCERT SPIRITUEL**

*

Au programme: musique classique et sacrée,
avec notamment un extrait de
la Cantate N° 38 de J.-S. BACH



Echo de Vernier

**COURS DE GYMNASTIQUE pour
JEUNES GYMNASTES et PUPILLETES
de 6 à 8 ans**



**CENTRE SPORTIF
DU BOIS-DES-FRÈRES
LE LIGNON**

Jeux et exercices adaptés à l'ÂGE et au
DÉVELOPPEMENT de l'enfant.

Tous les mercredis des mois
d'avril et mai, de 16h30 à 18h.

Prix: Fr. 30.— pour les 3 mois.

Information/Inscription: M. Toni VOGEL,
tél. **795 93 52** prof. - **798 19 14** privé



*Ohé! garçons et filles
au **CLUB BOIS-GENTIL***

les vacances, c'est sympa!

*Pour vos enfants de 6 à 11 ans
vacances à la carte
à Boveau s/Corbeyrier (VD).*

Maison moderne, cadre naturel et merveilleux.

Départ chaque semaine du 6 juillet au 8 août 1992

Renseignements et inscriptions:
Mairie de Vernier, tél. **41 00 00**
(dès le 26 mars, tél. **306 06 06**).



**MAISON D'ARTISANAT VERNIER
1982-1992**

Après trois ans d'attente, la première demande ayant été formulée en avril 1979 aux Autorités de Vernier qui, comme les fondateurs, sentaient le besoin de créer un tel lieu de rencontres, Mmes Véréne TRANCHET et Judith KUNZ et M. Jacques TONASCIA, membres fondateurs, voyaient le 15 mai 1982, la naissance officielle de la MACAV Maison d'Artisanat Communal de Vernier.

Une maisonnette, rénovée, au milieu du village est mise à disposition des artisans verniolans pour l'exposition ou la vente de leurs réalisations.

Un pourcentage (10%) du produit des ventes suffit à couvrir les frais de fonctionnement, le personnel de vente et d'administration étant uniquement des bénévoles.

La MACAV n'est pas un cercle privé, il n'y a pas de censure et elle est ouverte à tous. Ainsi, elle a déjà hébergé 80 expositions, 18.000 objets ont été mis en vente et plus de 30.000 personnes ont été accueillies à Vernier.

Prochaine exposition, du 4 au 23 mai 1992:

Yvan SCHWARTZ, sculpture sur bois

Pierre-Alain MARRO, photographie
(Australie, continent, nature et paysages de Suisse).

LA MACAV EST OUVERTE
tous les jours, sauf le dimanche et le lundi matin,
de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30



VERNIER

FLEURI

Vous avez la même passion: vous créer un petit univers floral merveilleux. Cet enthousiasme venez le partager.

Les autorités de la commune de Vernier, ainsi que son service des parcs et promenades, vous invitent à la traditionnelle

MATINÉE «PORTES OUVERTES»

organisée à l'établissement horticole, centre de voirie, route de Montfleury.

SAMEDI 16 MAI 1992 de 14 à 17 heures

Comme l'année passée, les floriculteurs de la commune seront à votre disposition pour vous apporter aide et conseils pour la réalisation de vos décorations estivales.

Notre **concours** des plus belles décorations florales aura lieu comme chaque année durant l'été. Nous ne saurions que vous encourager à vous inscrire, dans l'une des deux catégories:

a) **FENÊTRES ET BALCONS**

b) **TERRASSES ET VILLAS**

à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Une confirmation d'inscription, ainsi que le règlement du concours, sera envoyée à chaque participant.



Bulletin d'inscription pour **VERNIER FLEURI**

à retourner à la mairie, rue du Village 9, 1214 Vernier

DERNIER DÉLAI: 8 mai 1992

Catégorie fenêtres, balcons

Catégorie terrasses, villas

(Marquer d'une croix la catégorie choisie)

Madame, Mademoiselle, Monsieur, (Biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom: _____

Rue et numéro: _____

N° postal et localité: _____

Tél.: _____

Quand on rentre dans l'immeuble: Etage: _____

A gauche:

Au centre:

A droite:

Les candidats ne peuvent s'inscrire que pour une seule section.

VACANCES POUR LES ENFANTS DE ROUMANIE _____

Les autorités verniolanes désirant renouveler cette opération pour l'été 1992, **durant la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août**, cherchent encore

QUELQUES FAMILLES D'ACCUEIL

disposées à recevoir **UN ENFANT D'ÂGE SCOLAIRE** (8 à 11 ans env.) durant son séjour.

Les familles intéressées sont priées, pour des raisons d'organisation, de bien vouloir s'annoncer à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, **jusqu'au 30 avril, dernier délai**, au moyen du bulletin d'inscription.

Nous précisons qu'en raison de certaines difficultés administratives, notamment avec les autorités étrangères, nous avons été dans l'obligation de fixer une période bien déterminée pour ce séjour.

D'avance un très grand merci à chacun.

✂ _____

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à la Mairie de Vernier jusqu'au **30 avril 1992**.

Les soussignés: _____

domiciliés à _____

Tél. _____

s'inscrivent pour héberger un enfant du Village d'Ardusat lors de son séjour à Vernier, durant la dernière semaine de juillet et la première du mois d'août.

Vernier, le _____

Signatures: _____

TÉLÉRÉSEAU NEWS

Beaucoup d'habitants s'inquiètent, à juste titre d'ailleurs, de l'avance du téléseuil sur le territoire de la commune. Le plan à la page suivante indique la progression de celui-ci. On peut voir sur ce plan que plus de la moitié a été réalisé, mais il apparaît que dans certaines zones, certains découvriront que le téléseuil est installé et qu'ils ne sont pas encore raccordés. Cela vient du fait en général que les propriétaires des immeubles concernés n'ont pas encore effectués les modifications des installations intérieures de ces immeubles pour les mettre en conformité aux normes téléseuil.

Par ailleurs, les sondages effectués dans ces immeubles reflètent que seul le 60% des locataires sont intéressés au téléseuil, ce qui n'incite pas le propriétaire à signer des contrats d'abonnements pour ses locataires. Un autre gros problème relève des autorisations de passage et les négociations sont quelques fois difficiles à aboutir.

Il n'est d'ailleurs pas concevable que si une autorisation de passage de 100 mètres est signée, de réaliser uniquement ces 100 mètres. Il est nécessaire d'avoir toutes les autorisations de passage pour chaque secteur.

Rappelons que le téléseuil de la commune nécessite environ 52 km de fouilles et qu'aujourd'hui environ 30 km ont été réalisés. Qu'il dessert actuellement 6 800 abonnés sur un potentiel de 11 000.

Nous ne pouvons qu'inciter la population à organiser des sondages dans leurs immeubles, de les transmettre à leurs régies avec une copie adressée à Télé-Câble Le Lignon, 28, rue du Village, 1214 Vernier, afin que nous puissions assurer le contact avec les propriétaires ou leur représentant. Nous aurons ainsi la possibilité d'activer les travaux grâce à votre participation.

Profitez de l'occasion pour saluer la naissance de TÉLÉMANIE, association qui a pour but de promouvoir la télévision locale dans la commune, que nous vous présenterons dans un prochain numéro.

Ph. Kister

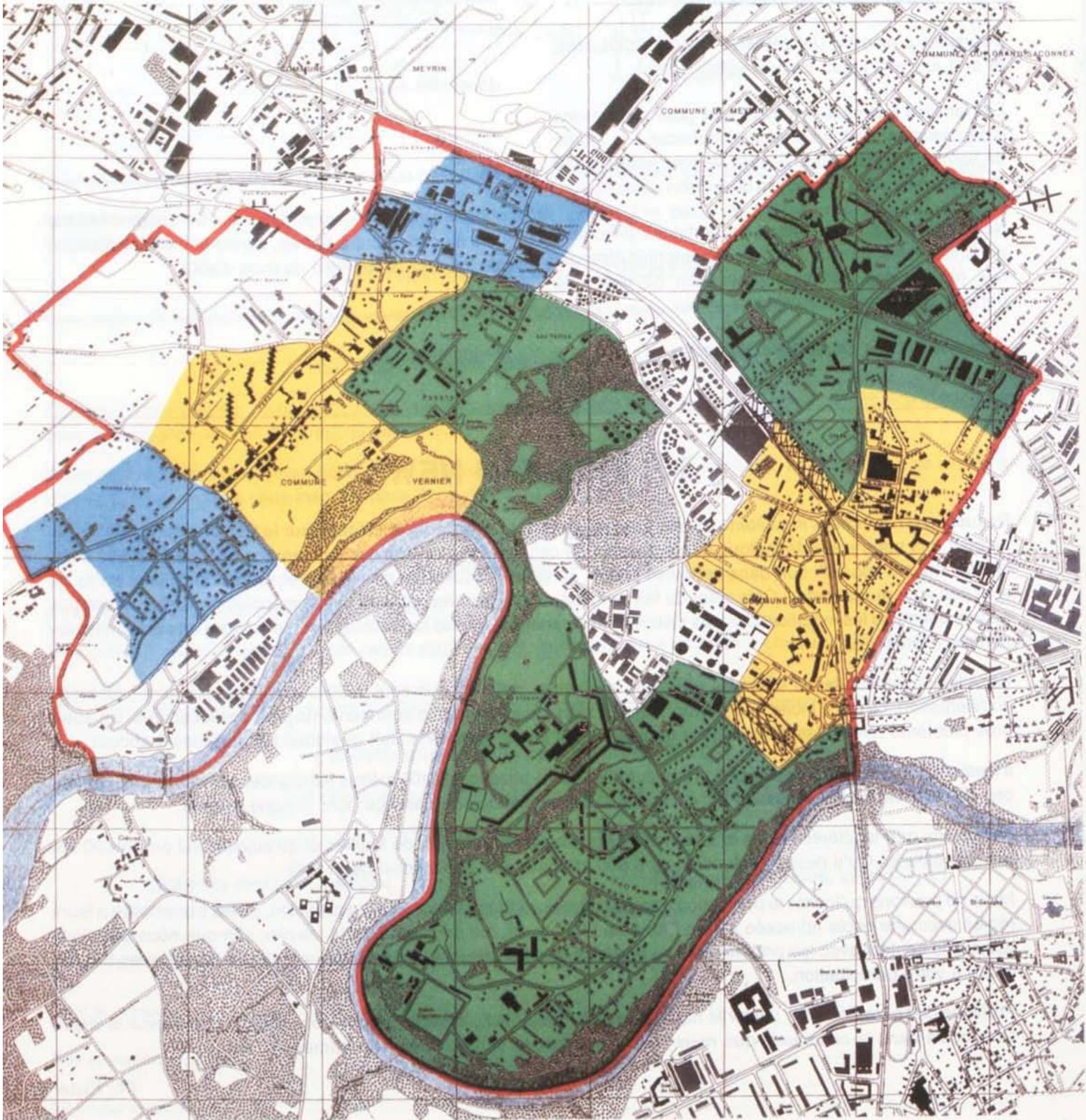
★

TÉLÉ-CÂBLE LE LIGNON SA

28, rue du Village - 1214 Vernier - Tél. 341 93 93 - Fax 341 93 01

Programme de construction

En vert: zone réalisée
En jaune: 1992
En bleu: 1993



TAXE D'ABONNEMENT Frs. 16,50 par mois